

**Conseil communal du jeudi 31 janvier 2013.**

**Séance publique - Point en urgence – Berneau – Rue de Battice – Canalisation et accotement.**

**Intervention Cloes Joseph - Groupe Renouveau**

1. D'après texte et croquis figurant dans le dossier, **la situation existante avant travaux** était la suivante :

CV : = chambre de visite.

CV3 située en face de la maison n° 36.

CV2 située entre les maisons n° 28 et 30.

CV1 située entre les maisons n° 26 et 28

Canalisations :

De CV3 à CV 2 : diamètre 400

De CV2 à CV 1 : diamètre 600

En aval de CV1 : diamètre 600

Le projet de délibération ne précise ni la longueur (en mètres) ni le diamètre des tuyaux nouveaux posés en supplément d'entreprise en remplacement des tuyaux existants.

Quels sont-ils ?

2. Pente des tuyaux.

Le projet de délibération indique « la pente actuelle des tuyaux est faible et le fait de prolonger la canalisation donnera une pente plus accentuée »

Cette affirmation me paraît être, compte tenu des éléments du dossier, une hérésie technique.